

Précisions licences

	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018
Création de licence	Demande de licence + Certificat médical d'autorisation à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an	Demande de licence (Nouveau formulaire 2017/2018) + Certificat médical d'autorisation à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an
Renouvellement de licence	Demande de licence + Certificat médical d'autorisation à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an	Demande de licence (Nouveau formulaire 2017/2018) + <u>QUESTIONNAIRE DE SANTE</u> <u>OBLIGATOIRE ET</u> <u>CORRECTEMENT REMPLI</u>

Pour renouveler une licence, le sportif ou le représentant légal doit attester avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé (disponible sur notre site internet)

Une seule réponse positive dans l'une des rubriques entrainera la nécessité de présenter un certificat médical d'autorisation à la pratique du sport datant de moins de 1 an.

➤ **Le Questionnaire de santé est à conserver par le licencié (Ou le club) et pourra être demandé à tout moment.**

➤ **!/ ATTENTION :**

Sur la demande de licence il faut obligatoirement penser à cocher et signer la partie « attestation du questionnaire médical » si le licencié a répondu négativement à toutes les rubriques.